



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E85616

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2024

ÉDITÉ LE 27/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/11/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 150 016

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 90 B 669

Siret : 379 817 646 00035

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5418392

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB 026 206 11

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TDCB 026 206 11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SARL MULTITRAVAUX

2 B RTE DE LA CHAPELLE
ZI DE BEUZON
49000 ECOUFLANT

Téléphone : 02 41 34 92 34

Fax :

Portable :

Site Internet : /www.sorenov-renovation-travaux-49.fr/

E-mail : carole.gelineau@sorenov.fr

Responsabilité légale :

BERTAY FABRICE CO-GÉRANT / VEILLON MICHEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	29/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/11/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/11/2023
o Ventilation mécanique	29/11/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	29/11/2023
o Isolation des combles perdus	29/11/2023
o Isolation des planchers bas	29/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.